



Accident scolaire sportive

Par **belonani**, le **14/11/2009** à **10:33**

Bonjour,rrnMa fille a été victime d'un accident jeudi après-midi. rnJ'aurais voulu avoir quelques précisions sur la responsabilité de l'enseignante et de l'école.rnJe vous détaille :rnL'enseignante est partie à pied avec ses 26 élèves (classe CM2) au gymnase.rnA leur arrivée, pour une première séance, l'enseignante a répartie sa classe en 4 groupes et a défini avec chaque groupe l'exercice à faire sur le matériel sportive.rnMa fille a eu comme exercice de monter sur une poutre, de marcher, faire demi-tour, sauter sur la poutre et enfin sauter de la poutre. Seulement, ma fille, un peu paniqué, a eu juste le temps de s'asseoir sur la poutre et étant effrayé par l'exercice, a voulu descendre, et et tombé de toute sa hauteur sur le coude. Elle a été opéré d'une grosse fracture. rnA ce moment, ce sont les copines de ma fille avec qui elle faisait l'exercice qui sont allées prévenir la maîtresse qui ne s'était pas rendu compte de l'accident. rnJ'aurai voulu savoir qui était responsable de cet accident, sachant que ma fille se retrouve avec des broches dans le bras et qu'elle se fera à nouveau opérer dans 6 semaines.rnEn vous remerciant,